MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Service des personnels enseignants
de l'enseignement scolaire

Sous-direction de la gestion des carrières

Bureau DGRH B2-1

Annexe 4

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRE
ANNULATION D'UNE CANDIDATURE ENREGISTREE
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024

A retourner **impérativement à la direction des services départementaux** de votre département
au plus tard le 6 février 2024
Aucune demande ne doit être adressée directement au ministère

NUMEN : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Nom de naissance** : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Nom d'usage : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ **Prénom** : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Département de rattachement administratif : ⌊_⌊_⌊ _ ⌊_____⌋

Corps/Grade :

☐ Instituteur
☐ Professeur des écoles de classe normale
☐ Professeur des écoles hors classe
☐ Professeur des écoles de classe exceptionnelle

MOTIF SUCCINCT DE LA DEMANDE D'ANNULATION DE CANDIDATURE : *(FACULTATIF)*

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR :